



**MERCREDI 10 MAI 2023 :
CLOTURES DES ENGAGEMENTS DU
QATAR PRIX DE L'ARC DE TRIOMPHE
QUI POURRA ACCUEILLIR JUSQU'À 24
PARTANTS**



C'est ce mercredi 10 mai, à 10h30 (heure française), que se clôturent les engagements pour le prochain Qatar Prix de l'Arc de Triomphe (dimanche 1^{er} octobre, ParisLongchamp) dont l'allocation totale est de 5 millions d'euros.

Cette année, une modification de premier plan sur le plan organisationnel est mise en place pour le Qatar Prix de l'Arc de Triomphe. En effet, le Conseil d'Administration de France Galop de décembre 2022 a décidé de porter à 24 le nombre de partants maximum de chevaux qui pourront prendre part à l'épreuve. Cette limite était jusqu'alors de 20 partants, ce qui avait donné lieu à des éliminations l'an dernier.

Relations Medias France Galop

Hélène Dupuy – hdupuy@france-galop.com – 06 30 41 85 89